



SALOU Jérôme

Naissance : 15 août 1918 - Plouédern

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [D.F](#)

Unité : [F.F.I Landerneau](#)

Secteur(s) d'action : Landerneau / Poche de Crozon

Blessé

Décès : 12 novembre 1997 - Landerneau

Jérôme Marie Salou est le dernier d'une fratrie de quatre enfants. La famille réside au 29 rue de Ploudiry à Landerneau. Mécanicien, il devance l'appel de son service militaire et l'effectue au sein du 48ème Régiment d'infanterie. En janvier 1939, il obtient le grade de sergent. Quand la Seconde Guerre mondiale éclate, il est mobilisé dans son régiment d'instruction qui se déploie à la frontière avec l'Allemagne, dans le secteur de Sarreguemines. Durant la Campagne de France, son unité se trouve sur la rive de l'Escaut en Belgique avant d'être forcée de se replier vers Dunkerque. Le 27 mai 1940, Jérôme Salou est blessé à la jambe droite par balle tandis que son unité est capturée presque totalement. Hospitalisé à Malines en Belgique jusqu'en août, il est finalement démobilisé en septembre 1940. De par son état de santé, il peut regagner son foyer landernéen.

En 1942, il est cité à l'ordre de l'Armée et décoré de la Croix de Guerre 1939-1940, avec palme. Il suit également les cours de l'École de rééducation professionnelle du Secrétariat général des anciens combattants et obtient les certificats d'aptitude professionnelle de comptabilité et d'employé de bureau, ce qui lui permet de trouver un poste à la Caisse d'allocations familiales agricoles.

Au mois de juillet 1943, il donne son adhésion au mouvement de Résistance [Défense de la France \(D.F\)](#). Il est alors sous les ordres du docteur [Jean Le Bras](#). Son activité au sein de cette formation clandestine n'est pas connue. Il a néanmoins participé à la diffusion de la propagande en faveur de la Résistance en distribuant le journal clandestin du mouvement. Versé aux Forces françaises de l'intérieur (F.F.I) à leur instauration dans le secteur, Jérôme Salou effectue un transport d'armes de Guipavas à Landerneau le 18 mars 1944. Il récupère ce précieux chargement auprès du notaire Victor Bourvéau. Les armes sont conservées chez le comptable landernéen et servent à l'instruction des jeunes recrues.

Le mot d'ordre des F.F.I est l'attentisme afin de maximiser l'effet de surprise lors de l'insurrection. Les résistants n'en demeurent pas moins actifs et s'occupent des préparatifs, notamment celui d'une réception d'un large d'armes à Pencran-Tréflévénez. Celui-ci est malheureusement avorté au dernier moment du fait de la proximité d'une troupe allemande près de la drop zone codée *Uranie*. Faute de posséder un armement conséquent, le groupement F.F.I de Landerneau doit attendre l'évacuation de la ville par l'Occupant le 10 août 1944 pour former tangiblement le [Bataillon F.F.I de Landerneau](#). Jérôme Salou semble faire partie des résistants qui contraints de patienter, se sont dispersés dans la région de Sizun pour se joindre à différentes unités mieux équipées. Il indique avoir participé à des coups de main contre l'ennemi avec les parachutistes du [Stick n°1](#) de la [2ème Compagnie du 3ème Régiment de chasseurs](#)

[parachutistes \(S.A.S\).](#)

Il rejoint ensuite son unité F.F.I et se voit nommer chef de groupe et adjoint au chef de la section de Paul Le Hir, ceci avec le grade temporaire de Sergent-chef. L'ancien militaire reprend alors du service et participe aux combats dans la région de Landerneau, Plougastel, du Menez-hom et de la presqu'île de Crozon.

Après les combats de la poche de Crozon et la Libération, il doit se faire hospitaliser pour une aggravation de sa blessure subie en mai 1940. Cette blessure ne guérira jamais totalement et Jérôme Salou sera amputé de la jambe droite en 1953. Pour sa tenue au combat et son engagement clandestin, Jérôme Salou est cité à l'ordre du Régiment en 1945 et reçoit la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile de bronze.

Réformé définitivement, il embrasse totalement la carrière de comptable, notamment auprès de l'Office central puis à la Mutuelle sociale agricole (M.S.A). Il réside un temps 1 rue de l'Église à Landerneau et épouse Jeannette Morizur. Il obtient la médaille militaire en 1976 puis est nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1983. Enfin, Jérôme Salou s'investit auprès du Concours national de la Résistance et de la Déportation (C.N.R.D) en tant que trésorier du comité de Landerneau.

Publiée le lundi 14 juin 2021, par [Gildas Priol](#), mise à jour mercredi 27 octobre 2021

Sources - Liens

- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Jérôme Salou (1622 W).
- Archives F.F.I de l'arrondissement de Brest, registre des effectifs du Bataillon F.F.I de Landerneau.
- Fondation de la Résistance, Paris, registre des membres du mouvement Défense de la France du Finistère.
- La Dépêche de Brest, édition du [2 août 1940](#).
- MABIC Pierre, [La Légion d'honneur et Landerneau](#), Calaméo, 2010, pages 65 et 66.
- Service historique de la Défense, Vincennes ([GR 16 P 532947](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>